

Liberté-Egalité-Fraternité

Département des Pyrénées-Orientales

Séance du CM -

Nombre de conseillers :

en exercice : 7 -sept-

Absent : 1 -un-

convocation : 31/03/2023

publication en une page

contrôle de légalité :

DEPOT PREFECTURE

Le sept avril deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Coustouges se sont réunis dans la salle du conseil municipal en séance publique, sous la présidence de M. ANRIGO Michel, Maire de Coustouges. Étaient présents outre le Maire sus nommé
MM les conseillers municipaux : IGLESIAS Marc, GARRIGUE Michel, BECK Martine, MIRALLES Richard et GIE Florence,
Absent : CASANOVA Jean-Louis
A été nommé secrétaire : IGLESIAS Marc
Les membres du Conseil Municipal de la commune de Coustouges, formant la majorité des membres pour pouvoir valablement délibérer, sur l'objet suivant :

Approbation du Compte de Gestion - Exercice 2022

Budget annexe « Le Petit Bistrot »

Le Maire,

Rappelle que la comptabilité communale est parallèlement et indépendamment tenue et présentée par Monsieur Valentini Regis, Inspecteur des Finances Publiques.

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance du Compte de Gestion « multi services » présenté par Monsieur Valentini Regis,

Constatant la concordance comptable de l'ensemble des opérations, régulièrement justifiées ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Statuant sur l'exécution du Budget annexe « le petit bistrot », pour l'exercice 2022, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

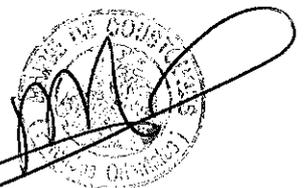
Déclare que le Compte de Gestion « multi services » présenté pour l'année 2022, pour la comptabilité du budget annexe « le petit bistrot » par Monsieur Valentini Regis, Inspecteur des Finances publiques, visé et certifié conforme par le Maire, ordonnateur de la Commune, n'appelle ni observation, ni réserve.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,
Approuve le compte de gestion, exercice 2022
du budget annexe « le Petit Bistrot »

REÇU LE :
21 AVR. 2023
SOUS-PREFECTURE DE COUSTOUGES

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Michel Anrigo, Maire de Coustouges



Les membres présents ont signé le registre des délibérations.
Copie certifiée conforme, faite en Mairie, le sept avril deux mille vingt-trois